
COMMUNICATIONS JEAN-MARC CARPENTIER INC.
287 avenue Querbes, Outremont (Québec) H2V 3W1
Téléphone : (514) 274-6739 Télécopieur : (514) 279-9086
Courrier électronique : carpentierjm@videotron.ca

PAR COURRIEL

Montréal, le 23 juin 2009

Me Véronique Dubois, Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, Place Victoria – bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**OBJET: Demande de modifier les tarifs de Société en commandite Gaz Métro à compter du 1er octobre 2009, Dossier R-3690-2009
- Comptes rendus des réunions du Groupe de travail du P.E.N.**

Me Dubois,

Conformément à la décision procédurale D-2009-059 relativement à la cause en titre, le Groupe de travail mis en place dans le cadre de ce dossier a entrepris ses travaux le 20 mai dernier. Lors de cette première rencontre, le Groupe m'a désigné pour agir comme animateur de ses rencontres et a établi un calendrier de travail pour celles-ci.

Sept rencontres ont été tenues les 20, 26 et 29 mai ainsi que le 2, 8, 10 et 16 juin. Le 18 juin, le Groupe de travail a déposé, tel que requis par la Régie, son rapport et sa preuve.

Je vous transmets ci-joints les comptes rendus succincts de ces rencontres du Groupe de travail.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, Me Dubois, l'expression de nos salutations distinguées.



Jean-Marc Carpentier,
Animateur

c.c. : Distributeur et participants

Gaz Métro – R-3690-2009
Phase 2 du Dossier tarifaire 2010

Réunion du Groupe de travail du PEN
20 mai 2009, 09 h 00, Salle Flamme Bleue

Étaient présents :

ACIG, représenté par Jean-Benoît Trahan
FCEI, représenté par : Antoine Gosselin
GRAMÉ, représenté par : Jonathan Théorêt et Nicole Moreau
OC (Option Consommateurs), représenté par : Louis Renault Rozefort et Olivier Bourgeois
RNCREQ, représenté par : Richard Massicotte
ROEÉ, représenté par : Bertrand Schepper et Jean-François Landry
S.É./AQLPA, représenté par : Kim Cornelissen et Jacques Fontaine,
TCE, représenté par : Éric Nadeau
UC (Union des consommateurs), représenté par : Jean-François Blain et Jacques Bellemare
UMQ, représenté par : Yves Hennekens
Gaz Métro, représenté par : Sylvain Audette et Geneviève Deschamps

Régie de l'énergie : Sylvie Durand, Réal Trépanier (en avant-midi) et Pierre Renaud (en après-midi)

Animateur : Jean-Marc Carpentier

Procédure

La constitution du Groupe de travail relatif au processus d'entente négociée (P.E.N.) résulte de la décision procédurale D-2009-054 rendue dans le dossier R-3690-2009. Ses travaux se dérouleront conformément à cette décision ainsi qu'aux *Lignes directrices* énoncées en annexe de la décision. Cette décision prévoit que le Groupe de travail disposera de cinq journées de réunion (plus deux si nécessaire) et devra déposer sa preuve et son rapport au plus tard le 18 juin 2009, à 12 h.

Sylvain Audette accueille les participants. On lance un tour de table de présentation et on confirme l'accréditation de chacun des représentants.

Les membres du Groupe de travail s'entendent à l'unanimité pour confier le rôle d'animateur à Jean-Marc Carpentier. L'animateur verra à appliquer la lettre et l'esprit de la décision procédurale et des lignes directrices relatives au fonctionnement du P.E.N.

Le groupe a déjà établi son calendrier de travail et réservé les dates suivantes pour les cinq premières rencontres :

20 mai 2009	9 h 00 à 17 h 00	salle Flamme bleue (séance d'information)
26 mai 2009	9 h 00 à 17 h 00	salle Réseau (séance d'information)
29 mai 2009	9 h 00 à 17 h 00	salle Flamme bleue (rencontre de négociation)
2 juin 2009	9 h 00 à 17 h 00	salle Réseau (rencontre de négociation)

10 juin 2009 9 h 00 à 17 h 00 salle Flamme bleue (rencontre de négociation)

La Régie a également autorisé deux journées supplémentaires de rencontres qui devront, si nécessaire, être tenues avant le 17 juin.

On prévoit que les deux premières rencontres seront consacrées à la présentation de l'ensemble du dossier (P.E.N. et audience) et aux questions d'information relatives aux différents éléments de ce dossier. La phase de négociation proprement dite (P.E.N.) commencera ensuite en vue d'en arriver à une entente pour dépôt à la date prévue, soit au plus tard le 18 juin 2009 à 12 h.

Début de la présentation du dossier :

Pour l'ordre des présentations du dossier, le groupe accepte de suivre le projet d'ordre du jour qui a été proposé par Gaz Métro.

1- Faits saillants du dossier GAZ MÉTRO 1-1

Pierre Despars, vice-président exécutif et chef des finances de Gaz Métro, présente les faits saillants du dossier.

M. Despars fait état que le dossier présente une perte de productivité. Il explique que cette situation résulte d'un double phénomène de diminution des revenus et d'augmentation des dépenses. Il note d'abord la baisse substantielle des prévisions de volumes de gaz distribués, et ce, aussi bien chez les clients à petits qu'à très grands volumes.

Il présente également différents éléments qui contribuent à l'augmentation générale des dépenses d'exploitation. Outre l'augmentation générale des frais de fonctionnement, il évoque, entre autres, la perte de performance de la caisse de retraite de Gaz Métro qui obligera Gaz Métro à accroître immédiatement sa participation à ces régimes afin de se conformer aux règles de la Régie des rentes.

M. Despars répond également à quelques questions de certains membres du Groupe de travail : performances des différentes filiales de Gaz Métro (activités réglementées et non réglementées), contrôle des dépenses, embauche de personnel, etc.

2- Taux de rendement GAZ MÉTRO 7-11 (Plus généralement GAZ MÉTRO -7 Stratégie financière)

Au sujet du taux de rendement, M. Despars note que le dossier inclut une requête spécifique à l'effet de soustraire le distributeur à l'application de la formule d'ajustement automatique du taux de rendement qui a été approuvée en 1999 et renouvelée en 2004. Gaz Métro demande plutôt à la Régie de lui octroyer un taux de rendement basé sur son coût en capital moyen pondéré après impôt (acronyme anglais, ATWACC). Le taux demandé est de 11,22 % (pour un ratio dette/avoir propre de 54/46).

M. Despars répond aux questions relatives à cet élément du dossier qui fera l'objet d'une preuve distincte entendue en audience.

3- Éléments liés à la base de tarification (GAZ MÉTRO-6) et à l'application du mécanisme incitatif (GAZ MÉTRO 8 et 12)

Caroline Provencher, chef de service budget et contrôle, répond aux questions des participants.

GAZ MÉTRO-12-2 Calcul du revenu plafond 2009 – Budget 2009/2010

GAZ MÉTRO-8 Coûts de service et revenu additionnel requis

4- Produits dérivés

Jean-Sébastien Boyer, conseiller gestion des risques, répond aux questions des participants Relatives aux produits dérivés.

GAZ MÉTRO-5 Produits financiers dérivés

GAZ MÉTRO-5-1 Volumes totaux pouvant être protégés – Plafond applicable aux contrats d'échange à prix fixe

5- Allocation de coût de service et tarifs

Jean-François Tremblay, chef de service tarification, répond aux questions relatives à ces éléments.

GAZ MÉTRO-11 Modifications aux tarifs Doc 11-1

GAZ MÉTRO-12 Grilles tarifaires – Budget 2009-2010
Doc 1 à doc 10, excluant doc 12-2.
Allocation du coût de service

GAZ MÉTRO-13 Texte des tarifs

GAZ MÉTRO-11-2 Enjeux du marché commercial – Tarif DM (suivi de la décision D-2008-140)

GAZ MÉTRO-11-3 Résultats et propositions de la réflexion sur la structure du tarif à débit stable – Tarif D4 (suivi de la décision D-2008-140)

Ajournement à 17 h 00

Gaz Métro – R-3690-2009
Phase 2 du Dossier tarifaire 2010

Réunion du Groupe de travail du PEN
26 mai 2009, 09 h 00, Salle Réseau

Étaient présents :

ACIG, représenté par Jean-Benoît Trahan
FCEI, représenté par : Antoine Gosselin
GRAME, représenté par : Jonathan Théorêt et Nicole Moreau
OC (Option Consommateurs), représenté par : Louis Renault Rozefort et Olivier Bourgeois
RNCREQ, représenté par : Richard Massicotte
ROEÉ, représenté par : Bertrand Schepper et Jean-François Landry
S.É./AQLPA, représenté par : Kim Cornelissen et Jacques Fontaine,
TCE, représenté par : Éric Nadeau
UC (Union des consommateurs), représenté par : Jean-François Blain et Jacques Bellemare
UMQ, représenté par : Yves Hennekens
Gaz Métro, représenté par : Sylvain Audette et Geneviève Deschamps

Régie de l'énergie : Sylvie Durand, Jean-Pierre Léveillé, Pierre Renaud et Sophie Giner (en après-midi)

Animateur : Jean-Marc Carpentier

Réponse aux questions posées antérieurement

On répond à des questions posées lors de la rencontre du 20 mai. De nouveaux documents explicatifs sont distribués. On convient de certains changements dans des documents du dossier, certains documents étant simplifiés et d'autres plus détaillés.

Poursuite de la présentation du dossier :

1- Développement du marché résidentiel et suivi de la décision D-2008-140

Jean-François Tremblay, chef de service, Tarification répond aux questions relatives à ces éléments.

GAZ MÉTRO-11-4 Développement rentable du marché résidentiel
GAZ MÉTRO-11-5 Inclusion du Fonds vert aux revenus de distribution

2- Impact du réchauffement climatique et suivi de la décision D-2008-140

Nicolas Crête, chef de service, Prévision de la demande et intelligence du marché répond aux questions relatives à ces éléments.

GAZ MÉTRO-11-6 Présentation des résultats de l'examen sur l'interrelation entre le facteur exogène sur la variation des volumes et le réchauffement climatique (suivi de la décision D-2008-140)

3- Plan de développement

Mme Marie-Stella Downs, conseillère senior, Planification à long terme répond aux questions relatives à ces éléments.

GAZ MÉTRO-2-6 Rentabilité du plan de développement 2009-2010
GAZ MÉTRO-2-2 Hypothèses énergétiques et situations concurrentielles projetées
GAZ MÉTRO-2-3 à 5 Livraisons de gaz naturel 2009-2010
GAZ MÉTRO-2 Développement des ventes
GAZ MÉTRO-2-1 Demande de prolongation du programme de flexibilité tarifaire pour le mazout et la biénergie (suivi de la décision D-2004-196)

4- Plan d'approvisionnement gazier

On poursuit sur ces éléments avec Mme Marie-Stella Downs.

GAZ MÉTRO-3-1 Planification annuelle 2009-2010 et coût des approvisionnements gaziers
GAZ MÉTRO-3-2 Contrats de transport
GAZ MÉTRO-3-3 Tarifs de transport : TCPL, Union Gas et Nova
GAZ MÉTRO-3-4 Entreposage : capacité, retrait et injection
GAZ MÉTRO-3-5 Tarifs d'entreposage : Union Gas et Intragaz
GAZ MÉTRO-3-6 Demande et sources d'approvisionnement gazier – Année 2009/2010

GAZ MÉTRO-4 Plan d'approvisionnement – Horizon 2010-2012
Pièces 4-1 à 4-12

Ajournement à 17 h 00

Gaz Métro – R-3690-2009
Phase 2 du Dossier tarifaire 2010

Réunion du Groupe de travail du PEN
29 mai 2009, 09 h 00, Salle Flamme Bleue

Étaient présents :

ACIG, représenté par : Jean-Benoît Trahan
FCEI, représenté par : Antoine Gosselin
GRAME, représenté par : Jonathan Théorêt et Nicole Moreau
OC (Option Consommateurs), représenté par : Louis Renault Rozefort et Olivier Bourgeois
RNCREQ, représenté par : Richard Massicotte
ROEÉ, représenté par : Bertrand Schepper
S.É./AQLPA, représenté par : Kim Cornelissen et Jacques Fontaine,
TCE, représenté par : Éric Nadeau
UC (Union des consommateurs), représenté par : Jean-François Blain et Jacques Bellemare
UMQ, représenté par : Yves Hennekens
Gaz Métro, représenté par : Sylvain Audette et Geneviève Deschamps

Régie de l'énergie (en avant-midi seulement) : Sylvie Durand et Sophie Giner

Animateur : Jean-Marc Carpentier

Réponses à des questions posées lors des rencontres précédentes

On répond aux questions en suspend et on commente les documents (tableaux modifiés) qui ont été transmis en réponse à des demandes.

Un document relatif à la remise des gains de productivité a été transmis aux participants. Comme des questions de compréhension subsistent toujours, on reviendra sur cette question de la remise des gains de productivité au début de la rencontre du 2 juin.

Poursuite de la présentation du dossier :

1- Fonds en efficacité énergétique (FEÉ)

M. Sylvain Clermont, Directeur général du FEÉ, est présent pour répondre aux questions d'information.

GAZ MÉTRO-9-12 Rapport d'étape 2008-2009 du Fonds en efficacité énergétique
GAZ MÉTRO-9-13 Plan d'action 2009-2010 (Horizon 2012) du Fonds en efficacité énergétique

2 - Document de réflexion PGEÉ/FEÉ Suivi de la décision D-2008-140

Vincent Pouliot, chef des services, Efficacité énergétique est également présent pour discuter de ce document.

GAZ MÉTRO-9-3 Document de réflexion sur les préoccupations soulevées par la Régie de l'énergie dans la décision D-2008-140

3 – Plan global en efficacité énergétique (PGEÉ)

Vincent Pouliot, chef des services, Efficacité énergétique répond aux questions relatives au PGEÉ. On révise les pièces suivantes :

GAZ MÉTRO-9 Substitution et efficacité énergétique
GAZ MÉTRO-9-1 Plan global en efficacité énergétique : Horizon 2010-2012
GAZ MÉTRO-9-2 Les rapports de suivi et les tableaux financiers du PGEÉ
GAZ MÉTRO-9-4 Modalités de fonctionnement du groupe de travail – Processus de consultation 2009 du PGEÉ
GAZ MÉTRO-9-5 Comptes rendus des rencontres du groupe de consultation 2009 du PGEÉ
GAZ MÉTRO-9-6 à 9 Évaluation de programmes
GAZ MÉTRO-9-10 Modalités d'application de la quote-part payable à l'Agence de l'efficacité énergétique du Québec (suivi de la décision D-2008-140)
GAZ MÉTRO-9-11 Compte d'aide à la substitution d'énergies plus polluantes (CASEP) (Mécanisme incitatif, Section 4, page 29)

14 h 00 Début de la partie négociation

L'animateur rappelle les règles de confidentialité et l'objectif de trouver des points d'entente tel que stipulé dans les lignes directrices de la décision procédurale.

4 - On fait un tour de table relatif aux attentes de chacun pour la phase de négociation

5 – Réaction de Gaz Métro

6 – Reprise des discussions sur les prévisions de volumes

7 - Prochaines rencontres

On confirme la date du 16 juin pour une ultime journée de négociation. La date du 8 est aussi réservée au cas où il serait nécessaire d'ajouter du temps.

Ajournement à 17 h 00

Gaz Métro – R-3690-2009
Phase 2 du Dossier tarifaire 2010

Réunion du Groupe de travail du PEN
2 juin 2009, 09 h 00, Salle Flamme Bleue

Étaient présents :

ACIG, représenté par : Jean-Benoît Trahan
FCEI, représenté par : Antoine Gosselin
GRAMÉ, représenté par : Jonathan Théorêt et Nicole Moreau
OC (Option Consommateurs), représenté par : Louis Renault Rozefort et Olivier Bourgeois
RNCREQ, représenté par : Richard Massicotte
ROEÉ, représenté par : Bertrand Schepper
S.É./AQLPA, représenté par : Kim Cornelissen et Jacques Fontaine,
TCE, représenté par : Éric Nadeau
UC (Union des consommateurs), représenté par : Jean-François Blain et Jacques Bellemare
UMQ, représenté par : Yves Hennekens
Gaz Métro, représenté par : Sylvain Audette et Geneviève Deschamps

Régie de l'énergie : Sylvie Durand (partie information seulement)

Animateur : Jean-Marc Carpentier

Séance d'information

Réponses à des questions posées lors des rencontres précédentes

Remise des gains de productivité

On revient sur la question de la remise des gains de productivité. Marie-Ève Cyr (conseillère senior, Comptabilité réglementaire chez Gaz Métro) vient expliquer les modalités d'application de la remise des gains de productivité prévue dans le Mécanisme incitatif. Elle met en évidence la différence entre l'ancienne méthode et la nouvelle proposition de Gaz Métro. Cette modification est proposée afin de corriger une erreur qui apparaîtrait lors de l'application du processus de remise tel qu'on le fait actuellement et qui fait l'objet d'une approbation de la Régie.

Après explications, on convient que le fonctionnement de cette mécanique est maintenant clair. On questionne cependant les effets réels de la correction proposée, notamment sur la durée de temps pendant laquelle Gaz Métro conserverait effectivement ces gains avant de les retourner aux clients.

Il est convenu que Gaz Métro transmettra le fichier électronique en cause à tous les participants afin que ceux-ci puissent en étudier le fonctionnement. On reviendra ensuite sur la question lors d'une rencontre ultérieure (8 juin).

Reprise de la partie négociation

- 1 – Lignes directrices sur les dissidences
- 2 – Taux d’opportunité dans les programmes d’efficacité énergétique
- 3 – Évaluation des effets du programme PRC
- 4 – Générateurs d’air chaud à 95 % et plus d’efficacité
(Programme PE117 et PE118 ainsi que PE132 et PE221)
- 5 – Recherche d’information technico-économique (GM 9-2 p. 16)
- 6 – Ménages à faible revenu
- 7 – CASEP (GAZ MÉTRO 9-11)
- 8 – Rentabilité du plan de développement 2009-2010
- 9 – Prévisions de volumes de ventes
- 10 – Dépenses d’exploitation – Régime de retraite
- 11 – Dépenses d’exploitation (GAZ MÉTRO 8-17, p.1)
- 12 – Rencontres supplémentaires

L’animateur contactera la Régie afin de lui demander d’autoriser la tenue de deux journées de rencontres supplémentaires.

Ajournement à 16h50

Gaz Métro – R-3690-2009
Phase 2 du Dossier tarifaire 2010

Réunion du Groupe de travail du PEN
8 juin 2009, 09 h 00, Salle Flamme Bleue

Étaient présents :

ACIG, représenté par : Jean-Benoît Trahan
FCEI, représenté par : Antoine Gosselin
GRAMÉ, représenté par : Jonathan Théorêt
OC (Option Consommateurs), représenté par : Louis Renault Rozefort et Olivier Bourgeois
RNCREQ, représenté par : Richard Massicotte
ROEÉ, représenté par : Bertrand Schepper
S.É./AQLPA, représenté par : Kim Cornelissen et Jacques Fontaine,
TCE, représenté par : Éric Nadeau
UC (Union des consommateurs), représenté par : Jean-François Blain et Jacques Bellemare
UMQ, représenté par : Yves Hennekens
Gaz Métro, représenté par : Sylvain Audette et Geneviève Deschamps

Animateur : Jean-Marc Carpentier

Procédure

On convient que la négociation sur le dossier devra avoir été conclue au plus tard à la fin de la rencontre du 10 juin. Les journées suivantes seront nécessaires pour modifier le dossier en fonction des changements décidés de façon à ce que la version finale du dossier soit prête pour la séance de révision et de signature prévue pour le mardi 16 juin.

Réponses à des questions posées lors des rencontres précédentes

Tel qu'entendu lors de la rencontre précédente, Gaz Métro distribue un document présentant les détails du calcul des montants requis pour corriger la situation déficitaire du régime de retraite.

On reprend la discussion de négociation

- 1- Prévision de volumes et de revenus (complément de GAZ MÉTRO 8-8)
- 2- Dans le même document – Tarif 5 et revenus de gaz d'appoint
- 3- Taux d'opportunité dans les programmes d'efficacité énergétique
- 4 - Budgets d'exploitation

Ajournement à 17h00

Gaz Métro – R-3690-2009
Phase 2 du Dossier tarifaire 2010

Réunion du Groupe de travail du PEN
10 juin 2009, 09 h 00, Salle Flamme Bleue

Étaient présents :

ACIG, représenté par : Jean-Benoît Trahan
FCEI, représenté par : Antoine Gosselin
GRAMÉ, représenté par : Jonathan Théorêt
OC (Option Consommateurs), représenté par : Louis Renault Rozefort et Olivier Bourgeois
RNCREQ, représenté par : Richard Massicotte
ROEÉ, représenté par : Bertrand Schepper
S.É./AQLPA, représenté par : Kim Cornelissen et Jacques Fontaine,
TCE, représenté par : Éric Nadeau
UC (Union des consommateurs), représenté par : Jean-François Blain et Jacques Bellemare
UMQ, représenté par : Yves Hennekens
Gaz Métro, représenté par : Sylvain Audette et Geneviève Deschamps

Animateur : Jean-Marc Carpentier

Déroulement

- 1 - Réponses à des questions posées lors des rencontres précédentes
- 2 - Suivis sur les dépenses d'exploitation, Gaz Métro 8, document 17 :
- 3 - Méthode de prévision des volumes
- 4 - Discussions et décision du groupe face à certains enjeux
- 5 - On entreprend la révision du dossier

La prochaine rencontre aura lieu mardi prochain, 16 juin, à compter de 10 h. Elle sera consacrée à la révision du dossier final et à la signature du rapport du Groupe de travail.

Ajournement à 18h00

Gaz Métro – R-3690-2009
Phase 2 du Dossier tarifaire 2010

Réunion du Groupe de travail du PEN
16 juin 2009, 10 h 00, Salle Flamme Bleue

Étaient présents :

ACIG, représenté par : Jean-Benoît Trahan
FCEI, représenté par : Antoine Gosselin
GRAMÉ, représenté par : Jonathan Théorêt
OC (Option Consommateurs), représenté par : Louis Renault Rozefort (absent mais viendra signer)
RNCREQ, représenté par : Richard Massicotte
ROEEÉ, représenté par : Bertrand Schepper
S.É./AQLPA, représenté par : Kim Cornelissen et Jacques Fontaine,
TCE, représenté par : Éric Nadeau
UC (Union des consommateurs), représenté par : Jean-François Blain
UMQ, représenté par : Yves Hennekens
Gaz Métro, représenté par : Sylvain Audette et Geneviève Deschamps

Animateur : Jean-Marc Carpentier

Déroulement

1 - Révision du dossier P.E.N.

On vérifie les changements apportés lors de la dernière rencontre.

2 – Révision du Rapport du Groupe de travail.

On finalise le document GAZ METRO 1-4 Rapport du Groupe de travail.

3 – Signature du Rapport du Groupe de travail.

On procède à la signature par les participants du rapport du Groupe de travail.

Gaz Métro fera les copies du dossier et les transmettra à la Régie.

Ajournement à 12h10